

**Formation continue à distance Synopsys.beⁱ
Formulaire de demande d'accréditationⁱⁱ**

Je soussigné(e) Madame, Mademoiselle, Monsieur, Docteur,

***Prénom :**

***Nom :**

***Numéro auprès du registre national :**

ⁱⁱⁱNuméro d'INAMI :

déclare sur l'honneur avoir suivi complètement le

***date** du visionnage, de la lecture ou de l'écoute :

la formation continue à distance disponible sur le site www.synopsys.be intitulée :

Théories relatives à la genèse du délire dans la psychose schizophrénique (lecture format PDF)

Présentée / écrite par :

H Hellebuyck, M De Hert, F Janssen, M Dhaenens, M Wampers

Organisée par :

Belgian Discussion Board of Antipsychotic Treatment

Et demander l'accréditation ce

***date du jour :**

En guise de preuve que j'ai bien suivi la formation continue, je réponds aux questions^{iv} suivantes.

QCM :

- 1) Les patients délirants sont plus vite tentés d'atténuer leur conviction lorsqu'ils sont confrontés à des arguments de disconfirmation.
- 2) Il n'existe pas de preuve empirique solide permettant de considérer le délire de persécution comme un mécanisme de défense.
- 3) Le déficit de la théorie de l'esprit semble plutôt spécifique des troubles du spectre autistique.
- 4) L'hypothèse selon laquelle les patients délirants auraient besoin de moins d'informations pour parvenir à une conclusion n'a pu être vérifiée empiriquement.
- 5) Il est démontré que les patients souffrant d'un délire de persécution présentent un biais attributionnel poussé à l'extrême.

QROC :

Quel rôle peut-on attribuer aux perturbations de la perception dans la genèse du délire ?
Ce rôle est-il retrouvé dans la genèse de tout délire ?
Expliquez le lien de ces perturbations avec le "biais cognitif" (ou "cognitive slippage").

***réponses aux questions :**

QCM :

1. V / F
2. V / F
3. V / F
4. V / F
5. V / F

QROC :

*Fait à [ville].....,
*ce [date],
Signature

Formulaire à renvoyer à accreditation@synopsys.be

Que dois-je faire maintenant ?

1) Après avoir pris connaissance des consignes reprises en fin de document, il suffit de renvoyer le présent formulaire à accreditation@synopsys.be une attestation de réception de votre email vous sera envoyée par retour d'email.

2) Pour obtenir une **attestation de participation**, ou être pris en compte pour la demande d'**accréditation via le système des points d'accréditation INAMI** vous devez payer le coût de l'examen: soit 9 EUROS sur le compte

| |
|--|
| SYNOPSIS ASBL Quai Churchill 19 4020 LIEGE IBAN : BE78 1325 4320 4586 BIC: BNAGBEBB |
|--|

Attention, vous devez mettre en **communication libre** :

| |
|---|
| ACCREDITATION + (votre nom et prénom et votre numéro d'INAMI si vous êtes médecin) + (le N° d'agrégation INAMI: vous trouvez celui-ci en haut à gauche de ce formulaire) |
|---|

Consignes

ⁱ En demandant l'accréditation, en surfant sur synopsys.be ou en utilisant les informations qui s'y trouvent vous acceptez automatiquement les conditions générales consultables sur : <http://synopsys.be/pages/legal>

ⁱⁱ Seront pris en considération les seules demandes qui seront accompagnées du paiement du coût de l'examen portant sur la formation continue versé sur le compte bancaire de l'ASBL synopsys repris au bas de cette page. Jusqu'au **31 décembre 2017**, le coût de l'examen est de 9 EUROS.

* les informations précédées d'une * sont indispensables à la demande d'accréditation.

ⁱⁱⁱ Seuls les personnes mentionnant un numéro d'INAMI valide seront encodées pour la demande d'accréditation auprès de l'INAMI. Les personnes n'ayant pas de numéro d'INAMI ou pas de numéro d'INAMI valide recevront une attestation de participation mais ne seront pas prise en compte pour la demande d'accréditation via le système des points d'accréditation INAMI.

^{iv} Les questions sont soit des questions à réponses ouvertes courtes soit des questions à choix multiples. Certaines évaluations sont sous forme d'un résumé de la formation continue.

| | | |
|--|---|---|
| SYNOPSIS ASBL Quai Churchill 19 4020 LIEGE | accreditation@synopsys.be http://synopsys.be/ | IBAN : BE78 1325 4320 4586 BIC: BNAGBEBB BCE / TVA : BE 542.946.810 |
|--|---|---|